

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES EFE MONTAIGNE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
12 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE

LE 12 DECEMBRE A 09 HEURES

A la nouvelle salle de réunion de l'EFE Montaigne.

Les membres (parents d'élèves) de l'association des parents d'élèves (APE) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Cotonou (BENIN) au siège de l'association à l'EFE Montaigne sur convocation du Président du Conseil d'Administration par lettre adressée à chaque membre dans le délai statutaire.

➤ Les Membres du CA/APE présents ou représentés :

Chakirou TOUKOUROU, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'A.P.E,
Mickaël VERFAILLIE, Secrétaire,
Cosme Zinsou CAPO, membre,

Nadine DOSSOU SAKPONOU, Présidente du Conseil d'Administration de l'A.P.E
représentée par Chakirou TOUKOUROU,
Laure KOUTON, Trésorière, représentée par Cosme Zinsou CAPO,
Ousmadath ASSANI, Secrétaire Adjoint représentée par Cosme Zinsou CAPO

➤ Administration

Laurence Lavandier, Proviseure de l'EFE Montaigne

➤ Invitées :

Béatrice JOURDAN, DAF de l'EFE Montaigne
Achille AHISSOU HODONOU, Proviseur Adjoint
Luc FABRE, chef du SCAC

Le Président par intérim du Conseil d'Administration, **Chakirou TOUKOUROU** ouvre la séance à 09 heures.

Il informe l'assemblée générale ordinaire des parents que le nombre de parents présents est de 30 et 6 procurations.

Le quorum requis pour tenir l'assemblée générale ordinaire étant de **152** familles présentes ou représentées, CHAKIROU TOUKOUROU a ajourné la séance de 09h et a procédé à une deuxième convocation de l'assemblée générale ordinaire trente minutes plus tard conformément aux statuts de l'APE.

L'assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2015 se tient sur deuxième (2^{ième}) convocation en présence de 34 familles présentes et 10 représentées.

Le Président par intérim donne lecture de l'ordre du jour.

- 1-Approbation de l'ordre du jour
- 2-Présentation et vote du budget
- 3-point sur la sécurité de l'EFE
- 4-convention AEFÉ

1-L'ordre du jour

Mr PANTEGHINI refuse l'ordre du jour en mettant en avant l'article 26, selon lequel le CA/APE aurait dû mettre à l'ordre du jour l'élection d'un nouveau membre suite à la démission de Madame DJIDJOHO.

Le président par intérim apporte une réponse qui ne lui convient pas. Mr HOUNGBEDJI, parent d'élève explique à l'assemblée que le CA actuel est composé de 8 membres. Et qu'en cas d'égalité des voix, seule la présidente pourra trancher et imposer quelque chose le cas échéant. Les membres du CA rappellent que l'ensemble du collège des parents est souverain et nous allons procéder au vote ou non du maintien de l'AG. Si l'AG est maintenue, une date proche sera proposée pour procéder à l'élection du membre. La date du 08/01/2016 est communiquée par l'administration.

Vote pour le maintien de l'AG :

26 POUR

18 CONTRE

L'ASSEMBLEE GENERALE est maintenue.

Proposition du 08/01/2016 pour l'élection d'un nouveau membre: voté à l'unanimité

Le président par intérim demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour un point DIVERS.

L'ordre du jour est approuvé à 10 heures 10.

2- Présentation et vote du budget

Chakirou TOUKOUROU donne la parole à Madame la PROVISEURE pour expliquer l'orientation qui a permis de proposer un budget avec une augmentation des frais d'écolage.

La PROVISEURE a expliqué comment un budget peut se construire avec des projections à plus ou moins long terme.

Elle est revenue sur les investissements. Elle déclare que l'on ne peut pas arrêter les investissements et qu'il faut continuer les rénovations au de l'EFÉ. Que les chantiers

sont encore grands (rénover les salles J16, J17,..., les toilettes des maternelles, le réseau électrique qui date des années 80 et qui est désuet,...)

Une projection en terme de coût a été faite à hauteur de 100 000 000 FCFA d'investissements par an jusqu'à l'aube de 2020.

Mr FABRE, chef du SCAC, intervient sur le fait que l'AEFE diminuera progressivement les aides aux établissements Français à l'étranger.

A titre d'exemple, l'EFE Montaigne a été épargné dans la baisse des subventions durant la période des travaux. Mais la participation de l'EFE pour les résidents passera de 53% à 56 % l'année prochaine.

Monsieur Cosme Zinsou CAPO prend la parole pour la Présentation du Projet de Budget 2016 de L'EFE MONTAIGNE.

Suite à la présentation du budget de nombreuses questions ont été posées :

- Que signifient les différents sigles sur le budget ?

Mme JOURDAN détaille les différents sigles.

- C'est quoi le don AS ?

Mme LAVANDIER explique que le club de l'ASC a de l'argent et qu'il fait un don à l'école pour couvrir les heures supplémentaires des professeurs car il y'a beaucoup d'enfants cette année au club. Et que le don est passé en écriture comptable pour que l'on puisse être le plus transparent possible.

- Pourquoi les dépenses d'enseignements ont-elles diminuées ?

Mr TOUKOUROU explique que le taux de 4,8% des frais d'écolage est prévu. Mme LAVANDIER rappelle que cette année, l'ensemble des crédits seront consommés. Mr VERFAILLIE complète en précisant que l'an dernier, aux frais d'écolage les bourses avaient été rajoutées. C'est pour cela que sur le budget de cette année, nous avons pris juste les frais d'écolage comme il prévu habituellement, d'où la baisse.

- Pourquoi avoir budgétisé 50 000 000 au lieu de 32 000 000 pour l'électricité ?

Mr VERFAILLIE répond que nous avons des nouveaux bâtiments et qu'ils sont alimentés en électricité.

- Qu'est-ce que la ligne "autres recettes" ?

Mme JOURDAN apporte la réponse (produits financiers, loyers des villas, ...)

- Pourquoi le montant pour internet est-il aussi élevé ?

Mme LAVANDIER rappelle que l'ensemble du câblage a été changé et que tout l'établissement est désormais en réseau. 4 nouvelles antennes ont été mises en place également.

- Pourquoi une augmentation des frais d'écolage ?

Mme LAVANDIER rappelle que l'établissement a 30 ans de retard en matière d'investissements. La décision a été prise de faire des travaux. Et de faire durer dans le temps les investissements pour le bien être des élèves. Il faut savoir que nous avons acheté des matériels informatiques (de 50 à près de 150 ordinateurs en 3 ans). Les programmes scolaires s'orientent en grande partie sur des supports numériques.

Le budget de l'EFE est passé de 1 milliard à presque 2,5 milliards en peu de temps.

Mr VERFAILLIE complète et donne les chiffres sur l'augmentation de 1% des frais d'écolage, qui représente une somme comprise entre 14400 FCFA et 35850 FCFA en fonction de la nationalité et en fonction des niveaux scolaires.

Il insiste sur le fait que si l'EFE veut faire une demande de subvention à l'AEFE, la première chose que l'AEFE regardera, c'est si nous avons augmenté nos frais d'écolage. Dans le cas où aucune augmentation n'est faite, l'AEFE estimera que nous sommes autonomes et que nous n'avons pas besoin de subvention pour des projets (exemple : un monte-charge,..)

Un parent d'élève remercie le CA de l'APE et l'administration pour le travail effectué pour présenter un bilan de qualité. Elle pose ensuite sa question.

Pourquoi le montant sur le personnel intervenant extérieur (AVS) a subi une augmentation significative ?

Mme JOURDAN, Directeur Administratif et Financier explique qu'avant nous ne le détaillions pas et que pour faire preuve de transparence, nous détaillons désormais cette ligne. Elle précise qu'une partie de cette rémunération est prise en charge par les parents et que le reste à la charge de l'établissement.

Pourquoi avoir une ligne "aide aux résidents" ?

Mme LAVANDIER explique que c'est un budget dédié pour attirer les professeurs résidents à venir travailler au Bénin. Il est très difficile de trouver des professeurs. Le montant de l'aide n'a pas été demandé et de facto, le CA a omis de dire le montant accordé.

A l'issue des questions, nous passons au vote à bulletin secret. Le résultat du vote pour l'approbation du budget 2016 tel que présenté est le suivant :

- OUI : 33
- NON : 10

Le Budget 2016 tel que présenté est adopté.

3- point sur la sécurité de l'EFE

Madame JOURDAN et Mr PERRIER interviennent successivement et rappellent que, suite à l'état d'urgence décrété en France, l'école Montaigne est assujettie à quelques exigences en matière de sécurité. Ils rappellent que la sécurité est l'affaire de tous dedans et en dehors de l'école.

- Mise aux normes des guérites avec des grilles, et changement des nacos par des fenêtres donnant sur la rue, construction d'une guérite côté lycée.
- Formation des agents locaux à l'utilisation des détecteurs de métaux,
- Mise en place de cartes d'accès,
- Mise en place de lumière extérieure,
- Policiers en civil autour de l'école.

4 convention AEFÉ.

Au regard de l'heure avancée, le président par intérim propose à l'ensemble des parents et en concertation avec l'administration (convention ne sera pas signée pendant les vacances scolaires) de reporter ce point au 8/01/2016.

Le report est voté à l'unanimité.

5. divers

Le point divers est ouvert, les doléances sont multiples :

- Beaucoup de parents sont surpris qu'il n'y ait pas de parents (l'administration et APE ont répondu)
- Parents au sein du CA qui sont juges et partie : Madame LAVANDIER et Mr AHISSOU apportent la réponse sur le fait que, conformément aux statuts, tout est respecté. Notamment sur le recrutement. Le recrutement de l'épouse de Mr VERFAILLIE comme prestataire de service (AVS) a été effectué fin juin alors que le couple n'était pas encore au Bénin et qu'elle a été recrutée sur ses compétences. Mr VERFAILLIE intervient également et répond à Mr PANTEGHINI sur le sujet de sa candidature pour le CA qu'il a vérifié les statuts avant de s'investir pour la collectivité.
- Pourquoi ne pas mettre de la vidéo surveillance ?
- Pourquoi ne pas avoir investi dans le solaire lors de la construction des nouveaux bâtiments pour faire diminuer le coût électrique ? réponse apportée

par Madame JOURDAN que lors du projet le solaire coûtait encore très cher, et pourquoi, pas dans un avenir proche faire des démarches en ce sens

- Lors d'un confinement est ce que tout est prévu pour accueillir nos enfants ? réponse apportée par Mme LAVANDIER sur le fait que nous sommes en train de refaire le plan PPMMS.
- Concernant la sirène de l'école, fonctionne-t-elle et si oui avez-vous fait les tests incendie comme cela est prévu ? réponse apportée par Madame LAVANDIER et Madame JOURDAN sur le fait que la sirène marche en réseau et que le câblage est terminé et que cela devrait fonctionner très rapidement et que oui les tests règlementaires sont effectués en cas d'incendie
- Pourquoi n'y a-t-il pas d'extincteur ? la réponse a été unanime pour dire qu'il fallait ouvrir les yeux et qu'il y'en avait partout. Néanmoins, il manque effectivement la signalétique
- Pourquoi les professeurs ne sont pas remplacés en cas d'absence ? la réponse est apportée par Mme LAVANDIER : en primaire le remplacement est automatique. Par contre, pour le secondaire, nous avons normalement 15 jours pour remplacer un enseignant ; Et il est difficile de prévoir car souvent le professeur est absent 3 jours puis prolonge de 4 puis prolonge encore. Notre défaut est la communication avec les parents et nous allons nous attacher à faire de gros efforts sur le sujet
- La circulation aux abords de l'école est à revoir.
- Concernant les cartes d'accès à l'école, elles semblent désuètes car elles sont facilement falsifiables.
- question du quitus au CA
- Selon les statuts, il semble que lors de l'AG d'octobre, des personnes ayant des impayés n'ont pu se présenter. Par contre, ils ont pu s'exprimer lors du vote.
- Une majorité de parents demande que l'AG valide les comptes au plus tard fin mai.
- Une question sur le report éventuel de l'AG du mois de juin, car elle tombe en plein examen.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a pris fin à 13 heures 10 minutes

Secrétaire de séance

Mickaël VERFAILLIE

Président de séance

Chakirou TOUKOUROU

